



**MINISTÈRE
DE LA JUSTICE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Secrétariat général
Direction du numérique**

Attestation de coupure de service pour la communication électronique civile

Toutes les Cours d'Appel et tous les Tribunaux Judiciaires

Début des dysfonctionnements sur le service CA et TJ : lundi 29/04/2024 à 01h30
Retour au fonctionnement nominal du service CA et TJ : lundi 29/04/2024 à 17h20

Je, soussignée Sylvie POUSSINES, sous-directrice Socle et Réseau territorial au sein de la direction du numérique, atteste du dysfonctionnement du système de communication électronique civile pour l'ensemble des Cours d'Appel et des Tribunaux Judiciaires du Ministère de la Justice pour la période mentionnée ci-dessus.

Ces dysfonctionnements, liés à un arrêt des services web de la communication électronique, ont provoqué une interruption continue de l'ensemble des échanges prévus dans le cadre la communication électronique civile entre les avocats et les juridictions.

Fait à Paris, le 30 avril 2024.


Sylvie Poussines
Sous-directrice
Socle numérique et réseau territorial